

LE TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL UNE PEINE QUI A DU SENS

SANCTIONNER

Le tribunal apporte une réponse à l'infraction commise, substituant aux courtes peines d'emprisonnement une sanction individualisée, resocialisante et efficace pour lutter contre la récidive.

INSÉRER

Le TIG favorise l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, notamment des plus jeunes qui découvrent une activité professionnelle ou solidaire.

RÉPARER

La personne condamnée effectue un travail sans rémunération dans l'intérêt collectif. Elle répare ainsi le tort commis à la communauté et restaure le lien de confiance.

PRÉVENIR

Le TIG est une réponse efficace pour prévenir la récidive et contribue à la sécurité de tous.

SOCIALISER

Le TIG est la seule peine qui implique directement la société civile : il favorise le lien social.

DURÉE DU TIG

de 20 à 400 heures
100 heures en moyenne

NOMBRE DE PERSONNES AYANT FAIT UN TIG EN 2019

+ de 40 000
dont 4 000 mineurs

PERSONNES CONCERNÉES

MAJEURS
ET MINEURS
26 ans en moyenne

HOMMES
ET FEMMES

92% d'hommes
8% de femmes

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE À VOS CÔTÉS

72 référents territoriaux

100% dédiés au travail d'intérêt général
Ils ont pour mission de :

- ▶ Développer et diversifier les postes de TIG
- ▶ Favoriser l'insertion des personnes condamnées
- ▶ Accompagner toutes les personnes qui s'engagent pour la réussite du TIG

TIG360°, UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE

- ▶ Simplifier les démarches d'habilitation
- ▶ Recenser l'offre de postes pour une meilleure adéquation poste/profil
- ▶ Renforcer le lien entre les acteurs du TIG
- ▶ Soutenir et outiller les acteurs du TIG grâce à un espace dédié

DEVENIR STRUCTURE D'ACCUEIL



Collectivités territoriales, établissements publics, administrations, associations, personnes morales exerçant une mission de service public, entreprises de l'ESS et sociétés à mission : grâce à vous **21 000 postes** de TIG ont déjà été créés en France.

5 BONNES RAISON D'ACCUEILLIR DES PERSONNES EN TIG

- 1 Donner à une personne l'opportunité de **reprendre confiance** et de s'insérer dans la société.
- 2 Confier au tuteur **une mission valorisante**, qui donne encore plus de sens à son métier.
- 3 Contribuer à l'œuvre de Justice et à l'action collective de **prévention de la délinquance**, pour la sécurité de tous.
- 4 Bénéficier d'**un appui** pour réaliser vos missions.
- 5 S'engager dans une action socialement responsable et contribuer à **une société plus inclusive**.



85 % des mesures de TIG sont exécutées avec succès

Vous vous engagez dans une démarche responsable et citoyenne, nous vous accompagnons pour que cet engagement reste toujours simple, sûr et pertinent.

Contactez-nous

referent.tig.XX@justice.fr (XX est le numéro du département)
travail-interet-general.fr
atigip-justice.fr